

Ces industriels suisses menacés par l'envolée des prix de l'électricité

Matteo Ianni [Matteo Ianni](#) [Suivre](#) [Voir le profil](#) [Publié](#) [Aujourd'hui, 7h00](#) [Temps de lecture](#) [3 minutes](#)

5-7 minutes

La facture d'électricité des entreprises ayant opté pour le marché libre va flamber. Depuis le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la production d'énergie des pays voisins de la Suisse est devenue de plus en plus convoitée et la spéculation sur les cours s'est emballée. Pour preuve, le kilowattheure (kWh) bondit à plus de 80 centimes ces jours, contre environ 7 centimes il y a un an.

Pour des sociétés qui dépassent les 100.000 kWh par an, auparavant en bonne santé, la production peut soudainement devenir non rentable. Depuis 2009, le marché suisse de l'électricité est partiellement libéralisé. Les entreprises qui dépassent ce palier

peuvent choisir une offre sur le marché libre dit concurrentiel.

Quelque 30.000 entreprises en Suisse ont accès au marché libre.

«Les entreprises qui doivent renouveler leurs contrats actuellement font effectivement face à une explosion des prix, qui ne va pas sans poser de problèmes financiers. Certaines sociétés ont enregistré une hausse de 1000 % du prix de l'énergie. C'est tout simplement du jamais vu. L'augmentation est telle, qu'elle constitue un vrai enjeu de pérennité pour les entreprises. Certaines parlent même d'arrêt de mort», avertit Vincent Subilia, directeur général de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG).

A Neuchâtel aussi, l'inquiétude grandit. La Chambre de commerce (CNCI) parle «d'une problématique globale» chez les gros clients.

«Le coût de l'électricité devient une vraie charge pour les entreprises. Pour le secteur de la machine-outil, cette hausse exerce une pression sur les marges, déjà très réduites par ailleurs», fait-on remarquer.

Parmi les entreprises touchées, le cas de Lauener, spécialisée dans le décolletage de précision notamment pour le secteur médical et l'horlogerie. Dirigée par Emmanuel Raffner, - qui occupe

également le rôle de président de la CNCI -, la société de 130 employés fait partie des gros clients énergétiques du canton avec trois millions de kWh consommés par an. «Notre facture d'électricité s'élevait en 2021 à environ 200.000 francs par année et représentait environ 1% de nos charges», décrit dans un premier temps le chef d'entreprise. Il poursuit : «Aujourd'hui, elle s'envole à deux millions de francs, et constitue ainsi 10% de nos dépenses. Mais cela peut être encore plus grave pour des industries plus lourdes. En temps normal, la charge d'électricité représente pour ces entreprises-là environ entre 3 et 4% du chiffre d'affaires. Aujourd'hui, cette dépense constituerait entre 30 ou 40% de leur revenu et les obligerait à cesser leur activité», s'alarme Emmanuel Raffner. Dans son cas, il se voit contraint de reporter entièrement les hausses de prix sur ses clients.

Autre exemple, celui d'une entreprise active en Suisse romande, dans la logistique. Bien que n'étant pas un industriel, la société, dispose d'un grand nombre de dépôts, qui porte sa consommation énergétique à plus de 300.000 kWh par année sur le marché libre. «Nous devons actuellement renouveler notre contrat avec notre fournisseur énergétique. Mais les prix proposés ont quadruplé, ce qui réduit encore plus nos marges, déjà sous

pression», explique la direction, qui a préféré témoigner anonymement. Concrètement, si sa facture d'électricité s'élevait jusqu'à maintenant à environ 60.000 francs, celle-ci grimperait désormais à 240.000 francs par an.

Les mesures de contingentement redoutées

En plus du prix de l'énergie, les industriels redoutent le risque de pénurie d'électricité. C'est le cas par exemple pour l'entreprise Eskenazi à Genève, qui fabrique des outils de coupe pour l'horlogerie, le secteur médical, voire l'aéronautique. «Nos machines, dont les processus de production exigent des températures élevées, sont dépendantes d'un approvisionnement permanent. Les mesures de contingentement proposées par le Conseil fédéral entraveraient alors notre productivité, car il nous faut plusieurs heures pour pouvoir les remettre en route. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elles restent toujours actives», pointe Livio Elia, directeur de l'entreprise qui compte une quarantaine de collaborateurs.

Une situation alarmante aussi mise en évidence par Swissmem, faîtière de l'industrie suisse des machines. «Il faut éviter à tout prix une pénurie d'électricité ou de gaz. Une telle situation mettrait en

péril des entreprises et leurs emplois», synthétisait dans la presse ces dernières semaines son président Martin Hirzel.

Du côté de Fribourg, la situation reste aussi tendue. La hausse du prix de l'électricité communiquée jeudi dernier par le Groupe E (+20%) concerne «plus de 99% des entreprises du canton». «L'augmentation est considérée comme importante, mais en comparaison intercantonale, notamment avec les groupe Viteos et Romande Energie, cette hausse est limitée», fait-on remarquer. En revanche, pour les entreprises sur le marché libre, celles qui doivent renouveler leurs actuellement «font effectivement face à une explosion des prix, qui ne va pas sans poser de problèmes financiers dans certains cas», alerte Philippe Gummy, directeur adjoint de la Chambre de Commerce de Fribourg (CCIF).

Une préoccupation qui s'ajoute à la flambée des prix. Dans sa dernière enquête conjoncturelle, la CCIF indiquait fin juin qu'un tiers des sociétés fribourgeoises sondées qualifiaient déjà l'inflation en général comme «importante et financièrement pénalisante». Et 5 à 6% d'entre elles avaient jugé que «l'inflation les mettait en danger».

